

Communiqué de presse
10 Février 2026

Les TPE face aux enjeux de la transition énergétique : les enseignements de l'Observatoire 2025 de la Transition Energétique des professionnels⁽¹⁾

En partenariat avec l'IFOP, ENGIE dévoile pour la 3^{ème} année consécutive les résultats de l'Observatoire de la Transition Energétique des professionnels, riches d'enseignements. La conscience écologique et économique des très petites et moyennes entreprises (artisans, commerçants, professions libérales) reste forte, même si certaines actions sont parfois en recul. ENGIE continue à les aider à réduire leurs consommations d'énergie et leur empreinte carbone en leur proposant des solutions concrètes et simples pour des résultats mesurables.

Une forte conscience des enjeux mais un ralentissement de certaines actions

Les entreprises de moins de 20 salariés représentent 2/3 des établissements tertiaires en France, soit une part très significative du tissu économique. Le baromètre 2025 réalisé sur près de 900 professionnels révèle que la dynamique enclenchée ces dernières années se poursuit mais tend à ralentir : 57 % des professionnels ont réduit leur consommation l'hiver dernier contre 66 % l'année d'avant.

Ce recul s'explique par un contexte économique plus stable et la fin des mesures exceptionnelles qui incitaient les professionnels à agir et à engager des démarches d'économies d'énergie. Ainsi, l'importance accordée à la sobriété énergétique se réduit, confirmant un décalage entre intentions et pratiques.

La conscience des enjeux reste élevée et la majorité des TPE se déclare toujours sensible aux questions écologiques. Cependant, cette prise de conscience peine à se concrétiser dans les actes. Avant les considérations environnementales, les décisions sont principalement guidées par la logique économique : 59 % citent la réduction de la facture comme principale motivation, devant l'environnement (26 %).

Certains facteurs limitent le passage à l'action

Les TPE ont du mal à passer de l'intention à l'action, alors même qu'elles représentent une part importante des consommations énergétiques (40 %) et des émissions (35 %) du secteur tertiaire. Les écogestes demeurent la solution la plus envisagée, mais leur impact est souvent jugé limité par les entreprises interrogées.

Les principaux obstacles identifiés par les répondants sont :

- **Un budget limité** : près de 60 % des TPE interrogées disposent de moins de 2 500 € pour des travaux d'économies d'énergie.
- **Des aides peu mobilisées** : seuls 9 % ont bénéficié d'un accompagnement, en partie parce que les dispositifs d'aides ou d'accompagnement sont encore mal connus.
- **Un besoin d'accompagnement fort** : 75 % des professionnels souhaitent être guidés pour entamer ou poursuivre leurs démarches.

Des solutions concrètes pour aider les TPE à agir

Alors que les fournisseurs d'énergie apparaissent **à 71 % comme des interlocuteurs légitimes pour accompagner les TPE** dans la réalisation d'économies d'énergie, ENGIE propose des solutions simples et adaptées à chaque secteur d'activité :

- **Bilan Économies d'Énergie** : outil phare développé par ENGIE pour accompagner les professionnels, il permet d'identifier les actions prioritaires et d'évaluer leur impact potentiel. En moyenne, la mise en œuvre de l'ensemble des conseils personnalisés dans ce bilan **permettrait d'arriver à un gain estimé de 24 %⁽²⁾ sur la consommation énergétique globale du local**. Depuis 2020, ENGIE a réalisé plus de 84 000 Bilans Economies d'Energie pour accompagner les professionnels dans leur transition énergétique. Ce bilan est accessible gratuitement sur [le site ENGIE Pro](#).
- **Des exemples d'investissements rapidement amortis** :
 - Remplacer les éclairages obsolètes par des LED **permet de réduire la consommation d'éclairage de 70 %**, avec un retour sur investissement parfois inférieur à un an.
 - Remplacer ses radiateurs électriques par des modèles plus performants dotés d'une régulation optimisée peut permettre de réduire jusqu'à 10 % la facture énergétique globale.
 - Installer un rideau d'air chaud au niveau de la porte d'entrée principale peut réduire la facture énergétique globale jusqu'à 12 %.
- **Des fiches sectorielles pratiques** par secteur d'activité (artisanat, commerce alimentaire, restauration, santé, bureaux, etc.), avec des recommandations hiérarchisées selon leur impact et leur facilité de mise en œuvre (voir document joint), par exemple :
 - **Boulangerie-pâtisserie** : remplacer un four à pain de plus de 15 ans par un modèle récent permet de réduire la consommation liée à la cuisson de 15 % environ
 - **Commerce alimentaire** : équiper les meubles frigorifiques ouverts de portes vitrées performantes réduit la consommation de froid de 35 % en moyenne
 - **Bureaux** : remplacer les ordinateurs fixes par des portables permet de réduire la consommation bureautique de 60 % en général

ENGIE aide les entreprises à identifier des solutions adaptées à leur secteur d'activité, en leur donnant les moyens d'agir et de mesurer l'impact de leurs choix.

(1) Les données de l'Observatoire de la Transition Energétique des professionnels sont issues d'un sondage réalisé en partenariat avec l'IFOP du 10 au 29 juin 2025, auprès de 856 professionnels ainsi que des estimations et moyenne issues d'études et analyses réalisées par le ENGIE Lab CRIGEN Research&Innovation en 2025, à partir des sources Energies Demain (2019), SIRENE, des résultats des bilans d'économies d'énergie réalisées par ENGIE auprès de professionnels de 2021 à 2024 et de données de notre portefeuille clients (2023).

(2) La moyenne des économies financières réalisables en appliquant l'ensemble des recommandations et écogestes préconisés, sont calculées sur la base de 41 841 bilans réalisés par ENGIE pour les professionnels, entre le 14/12/2020 et le 05/01/2026. Ces moyennes ne constituent pas une promesse d'économie financière qui dépend de la situation particulière de chaque professionnel.



À propos d'ENGIE BtoC France

ENGIE BtoC France accompagne chaque jour des millions de particuliers et des professionnels vers une consommation d'énergie plus responsable. Cette entité s'appuie sur une expertise reconnue pour proposer des offres d'électricité verte* et de gaz (jusqu'à 5 % de gaz vert selon l'offre), des offres de services, des conseils personnalisés et des solutions concrètes. A l'écoute de ses clients, ENGIE BtoC France participe à la transition énergétique en rendant les nouveaux usages simples, attractifs et abordables et en permettant à chacun de consommer moins et mieux, tout en gagnant en sérénité.

Premier fournisseur d'électricité verte pour les particuliers en France**, ENGIE fournit également électricité verte et gaz aux particuliers et aux TPE (Très petites entreprises) en Australie, Belgique, Italie, Roumanie et aux Pays-Bas, ce qui représente avec la France plus de 19 millions de contrats d'énergie (au 31 août 2025).

*Électricité verte : pour tout nouveau contrat d'électricité souscrit par un client particulier, à l'exclusion de l'offre d'électricité Happ-e, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émise(s) par des producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifie que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.

Pour tout nouveau contrat d'électricité Référence Pro ou Latitude Electricité souscrit par un client professionnel, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émise(s) par des producteurs d'énergie renouvelable.

**Pour les particuliers (sites résidentiels) en offres à prix de marché d'électricité verte en France métropolitaine, hors Corse (au 30 juin 2025).



*Catégories Fournisseur d'énergie pour les particuliers et Fournisseur d'énergie pour entreprises

Étude Ipsos bva – Viséo CI – Plus d'infos sur escda.fr